

INDIVIDUEL COLLECTIF

Autour de cette tension :
QUESTIONS DIFFICILES, ÉMERGENCES, OPPORTUNITÉS...

Propriété, partage, biens communs

Passage de la possession à l'usage :
location, partage...
Tensions autour de la propriété
immatérielle et de l'échange
de « biens culturels ».
Open source.
Extension des biens communs :
le vivant, la connaissance, les
données publiques, la Terre...

Identité et appartenance

Une tension entre individualisation
(active) / personnalisation (passive) /
et citoyenneté (appartenance).
Émergences des « identités actives » :
pseudos, scénarisation de soi,
négociation de ses données...
L'empowerment comme objectif
politique.

Que reste-t-il de commun ?

Tribalisation,
« encastrement générationnel ».
Fragmentation des médias,
des réseaux, des opinions.
Défiance vis-à-vis de la
représentation.
Montée des représentations
cartographiques.
Une opinion publique mondiale ?

La proximité, nouvelle frontière

Services géolocalisés.
Re-territorialisation : clusters,
« cantines », fab labs, maisons
de service public...
Associer relations présentes
et à distance.
Relocalisation de la production.
Réseaux décentralisés,
des télécoms à l'énergie.

La confiance, une clé de voute en mutation

La confiance clé de voute
de relations entre entités libres,
et qui ne se connaissent
pas (en ligne notamment).
Défiance vis-à-vis des institutions
habituelles de la confiance :
politique, médias, experts,
banques...
Émergence d'une confiance
« pair à pair ».
Tension entre confiance et sécurité.

De nouvelles fractures ?

Des formes d'action,
des manières d'être, qui
nécessitent des compétences très
inégalement réparties.
Quid des moins compétents ?
Des plus vulnérables ?
Des contemplatifs ? Des gens
qu'on n'aime pas ?

La fin de la vie privée ?

Privacy paradox : disjonction
entre inquiétude pour la vie privée
et pratiques de dévoilement
de ses données.
« Génération Y » : moins protectrice ?
Multiplication des données
« à caractère personnel » et
difficultés de l'anonymisation.
Rôle structurant des réseaux sociaux :
incitation au dévoilement, codification
des relations individu-collectif.
Tension entre demande
de personnalisation / de
contextualisation d'un côté, crainte
du traçage de l'autre.
Tentation du traçage pour le « bien
public » : sécurité, environnement...
Nouveaux concepts autour de la vie
privée : droit à l'oubli, hétéronymat,
obfuscation...

Nouvelles formes d'action collective

Décomposition des anciennes
formes : États, engagements
militants...
« Entreprise étendue »,
transformation des collectifs
de travail.
Travail en réseau.
Désengagement vis-à-vis
de l'entreprise, surtout si
elle est grande.
Nouvelles formes de mobilisation,
intenses mais thématiques,
ponctuelles, souvent informelles,
souvent très horizontales.
Nouvelles formes de pratiques
dans les collectifs, appuyées sur
le numérique : collaboration en
ligne, co-élaboration, co-création,
réseaux sociaux, Twitter,
« mobilisations SMS »...
Nouveaux espaces communs
(voir « proximité »).
« Force des liens faibles ».
Émergence de « plates-formes »
qui fournissent des moyens pour
que d'autres agissent : données
publiques, Wikileaks, outils
de hackers, logiciels libres,
API ouvertes...

DÉFI 1 MUTATION DES DONNÉES PERSONNELLES

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Les « données à caractère personnel » se multiplient à partir de toutes sortes de sources : fichiers administratifs et commerciaux, capteurs et services géolocalisés, nos publications et celles des autres sur les sites sociaux, etc. Les données personnelles forment la matière première du marketing moderne, de « l'économie de l'attention », de la personnalisation des services... Elles définissent les formes d'appartenance : entrer ou sortir d'une entreprise, c'est gagner ou perdre un « login », une adresse mail, un espace numérique, etc.

L'approche habituelle de la « protection » des données personnelles semble démunie face à ces mutations. Nous-mêmes nous inquiétons du fichage, tout en délivrant volontiers toutes sortes d'informations en échange de services, de contacts, de reconnaissance.

Comment faire en sorte que les bénéfices d'une certaine « transparence » ne soient pas dépassés par les risques : surveillance, normalisation des comportements, discriminations économiques ou politiques, sur-sollicitation commerciale, etc. ? Sans doute en équilibrant deux approches : réduire les risques en retrouvant le chemin d'une protection efficace, et augmenter les bénéfices en augmentant la valeur des données personnelles pour les individus eux-mêmes.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les citoyens, en premier lieu.
- Les entreprises et les administrations, qui doivent repenser leur manière de collecter et traiter des données « à caractère personnel ».
- Les régulateurs, gouvernements, parlements et autorités (Cnil en France), qui doivent élargir leur perspective.

QUELS SONT LES LEVIERS

NUMÉRIQUES ?

Inventer des protections adaptées à notre époque

Tout en préservant un édifice juridique qui définit des « lignes rouges », il faut également utiliser les moyens numériques pour tester des formes de protection des données personnelles plus dynamiques :

- Saurait-on inventer des modèles de personnalisation plus frugaux en données personnelles (privacy by design) ?
- S'il est difficile de faire « oublier » des informations, saurait-on travailler sur le flou, l'incertitude, l'obfuscation... ?
- Peut-on travailler à des formes efficaces d'anonymisation, permettant de partager des données utiles (environnementales, de mobilité, etc.) sans compromettre sa vie privée ?
- Pourrait-on soutenir la R&D portant sur les « technologies de la protection de la vie privée » (PETs) ?...

Associer protection et projection de soi

- Pourrait-on partager la puissance des outils informatiques avec les individus pour qu'ils puissent faire eux-mêmes usage de leurs données personnelles, que ce soit pour retourner la surveillance, ou pour mieux se connaître eux-mêmes ?
- Et si l'on enseignait non seulement à se prémunir des dangers de l'internet, mais à en tirer tout le parti possible pour se construire comme individu autonome et socialement inséré ?
- Comment faire en sorte que nous, et nos employeurs, sachions valoriser les compétences informelles que nous ne trouverons jamais dans nos CV ?

- Comment faire vivre simultanément plusieurs « hétéronymes », des personnalités alternatives et pérennes qui reflètent les différentes facettes de nos personnalités ?...

QUELLES SONT LES QUESTIONS DIFFICILES ?

- Comment concilier le besoin social de protéger la vie privée, et les attentes collectives en matière de sécurité, d'environnement, de santé – sachant que le numérique met à disposition des informations qu'il est plus que tentant d'exploiter ?
- Comment concilier l'attente de services personnalisés et contextualisés, et l'inquiétude vis-à-vis du traçage et du fichage ?
- Que doit dire la société (par la Loi notamment), et qu'est-ce qui relève des entreprises et des individus, au travers d'outils, de systèmes de négociation, etc. ?
- La monétisation des données publiques est-elle un danger, ou bien une piste pour équilibrer les relations entre individus et organisations ?
- Comment développer des stratégies qui outillent les individus, sans accroître les inégalités entre ceux qui maîtriseront ces outils et méthodes, et les autres ?

DÉFI 2 LES NOUVELLES FORMES COLLECTIVES

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Toutes les formes classiques d'action et de représentation collective sont aujourd'hui bousculées : les institutions démocratiques, les partis et syndicats, les organisations de travail, les médias. Et dans le même temps, de nouvelles formes collectives émergent, appuyées notamment sur les outils et les réseaux numériques :

- Les réseaux sociaux et autres dispositifs « 2.0 » d'échange d'information, d'images, de contenus, d'évaluation, voire d'argent
- Les entreprises « étendues », « en réseau »
- Les dispositifs de production collective, Wikipedia, Sesamath, Tela Botanica, les communautés de patients...
- Les nouvelles formes d'engagement, MoveOn, le Réseau éducation sans frontières, les *Tea Parties*, les mobilisations « flash » (Haïti et autres catastrophes)...

Au-delà de ce constat, plusieurs questions se posent : ces nouvelles formes fragilisent les anciennes, mais les remplacent-elles ? Peuvent-elles passer à l'échelle, répondre aux grands enjeux du moment ? S'adressent-elles à tout le monde ? Et dans le cas contraire, comment les associer aux formes plus anciennes ?

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les institutions publiques, les médias, les organisations de la « société civile », toutes déstabilisées par les pratiques numériques.
- Les entreprises, confrontées aux nouvelles attentes de leurs salariés et à de nouvelles formes de concurrence.

- Les citoyens, entre invitation à la participation, attente de sécurité, risque d'exclusion et aspiration à l'expression.

QUELS SONT LES LEVIERS NUMÉRIQUES ?

La mise en question des formes collectives classique n'est pas neuve, mais le numérique fournit des moyens d'information et de coordination qui permettent à une myriade de formes alternatives d'émerger. Certaines sont connues (voir ci-contre), d'autres émergent :

Des « plates-formes » pour faciliter l'action

Données ouvertes (dont les données publiques), « API » (interfaces de programmation permettant d'utiliser des modules de services existants pour construire un autre service), outils partagés (par exemple de visualisation de données)...

Des échanges en ligne

pour des changements hors ligne

- Fab labs (des « ateliers collectifs de production de presque tout ») et sites de partage de plans de fabrication d'objets physiques.
- Dispositifs de partage et de mutualisation de véhicules, d'objets encombrants à jeter (Freecycle)...
- Les réseaux sociaux et autres formes de coordination ou de solidarité micro-locales (La RuChe, Voisin-Age, OpenStreetMap...).
- Toutes les nouvelles formes de mobilisation politique et humanitaire (voir ci-contre).

Des outils pour l'empowerment citoyen...

Présentation de soi, expression, partage de savoirs et de savoir-faire, forums, Do it yourself et valorisation de l'amateurat...

... Et pour de nouvelles

représentations communes

Visualisation de données, simulation, cartographies collaboratives, systèmes de vote pondéré, écriture publique, co-élaboration et commentaires de projets...

QUELLES SONT LES QUESTIONS DIFFICILES ?

- Y a-t-il des **métiers** à faire émerger pour faire vivre les nouvelles formes collectives ? Qui y forme ? Qui les rémunère ?
- Comment reconnaître et valoriser la **participation** ?
- Comment éviter la **tribalisation**, l'enfermement dans des communautés étanches ? Comment combiner ces nouvelles formes collectives avec la nécessité d'un espace public partagé, où tout le monde se parle et se frotte au-delà des différences ?
- Comment évaluer l'**efficacité** relative des nouvelles et des anciennes formes pour traiter d'enjeux collectifs ? Comment les associer entre elles ?
- Comment les **organisations existantes** peuvent-elles travailler avec les nouvelles communautés, avec des formes d'engagement plus ponctuelles et plus informelles ? Comment y faire émerger des espaces d'innovation et d'échange ?
- Les nouvelles formes collectives s'adressent-elles à tous, ou créent-elles à leur tour de nouvelles inégalités ou exclusions ?

QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS

- **RuralNet**, un dispositif de recherche de savoir et de savoir-faire (et d'emplois) où l'utilisation de pseudos libère les échanges.
- **4chan**, un forum d'échange sans enregistrement, où l'on peut publier sans pseudo ou avec un pseudo déjà existant.
- Approches innovantes de la protection de la vie privée, telles que le fournisseur d'accès internet anonyme **No-Log**
- **Le VRM** (Vendor Relationship Management), symétrique du CRM, qui vise à créer des outils ouverts pour aider les individus à gérer leurs relations avec une ou plusieurs organisation(s) et à retourner le marketing sur lui-même.
- **L'ePortfolio**, «un dispositif permettant à une personne (ou une organisation) de collecter, d'organiser et de publier une sélection de traces de ses apprentissages, pour faire reconnaître, voire valoriser, ses acquis et planifier ses apprentissages futurs».

QUELQUES IDÉES DANS L'AIR...

- Une «politique publique du hacking» : inventer des méthodes pour encourager le «hacking citoyen», une vigilance collective sur les systèmes qui gèrent des données personnelles.
- «Disconnection by design» : travailler les leviers de gestion de la sollicitation des outils dès leur conception.

- Passer du «droit d'accès et de rectification» au «droit d'accès et de récupération», par lequel les individus pourraient obtenir les données qui les concernent pour les utiliser à leur convenance.
- Le «clair obscur» de Dominique Cardon. www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite

QUELLES SOURCES POUR ALLER PLUS LOIN ?

- Daniel Kaplan, *Informatique, Libertés, Identités*, Fyp Editions, 2010
- Jean-Marc Manach, *La vie privée, un problème de vieux cons ?*, Fyp Editions, 2010
- Fabrice Rochelandet, *Economie des données personnelles et de la vie privée*, La Découverte, 2010

QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS

- Les banques «pair à pair»
- **Tela Botanica**, un réseau de 13000 membres qui a produit les bases de connaissance qui font référence sur la botanique en langue française.
- **Twitter**, qui passe d'un moyen d'échanger des gazouillis anodins à un véritable réseau de veille, d'information et de mobilisation.
- **La «Montre Verte»**, un dispositif de mesure environnementale décentralisée qui combine une participation «à basse intensité» [il suffit de porter la montre] et un fonctionnement de plate-forme [les données anonymisées sont disponibles pour produire des cartes, de la recherche, du débat public ou des services innovants].

QUELQUES IDÉES DANS L'AIR...

- «L'espace public personnel» : un espace de publication et d'agrégation d'informations publiques relatives à un individu, destinées à lui permettre de partager avec d'autres.
- Importance des communautés apprenantes et des nouvelles formes d'éducation populaire, non formelles.
- Mutation des formes d'établissement et d'entretien de la confiance, avec l'émergence d'espaces de confiance
- «de pair à pair» : évaluations de vendeurs et d'acheteurs

sur eBay, d'hôtels et restaurants sur Tripadvisor, forums de clients de Free, etc.

QUELLES SOURCES POUR ALLER PLUS LOIN ?

- Dominique Cardon, *La démocratie internet*, La République des idées, 2010
- Pierre Rosanvallon, *La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Le Seuil, 2008
- Myriam Revault d'Allonnes, *Le pouvoir des commencements : essai sur l'autorité*, Seuil, 2006
- James Surowiecki, *La Sagesse des foules*, JC Lattès, 2008
- Patrice Flichy, *Le sacre de l'amateur : Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, La République des idées, 2010
- Expédition «Nouvelles approches de la confiance numérique» de la Fing